

RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

CARTOGRAPHIE IFSE 2025

REGION ACADEMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CORPS DES CONSEILLERS D'EDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE (CEPJ) – HORS CTS

Groupe de fonctions	Grade	IFSE annuelle à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2025
Groupe 1	CEPJ Classe exceptionnelle	12 416 €
	CEPJ Hors classe	12 316 €
	CEPJ Classe normale	12 216 €
Groupe 2	CEPJ Classe exceptionnelle	11 416 €
	CEPJ Hors classe	11 316 €
	CEPJ Classe normale	11 216 €

RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

CARTOGRAPHIE IFSE 2025

REGION ACADEMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CORPS DES PROFESSEURS DE SPORT (PS) – HORS CTS

Groupe de fonctions	Grade	IFSE annuelle à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2025
Groupe 1	PS Classe exceptionnelle	12 416 €
	PS Hors classe	12 316 €
	PS Classe normale	12 216 €
Groupe 2	PS Classe exceptionnelle	11 416 €
	PS Hors classe	11 316 €
	PS Classe normale	11 216 €

RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

CARTOGRAPHIE IFSE 2025

REGION ACADEMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CORPS DES CONSEILLERS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES SUPERIEURS (CTPS) – HORS CTS

Groupe de fonctions	Grade	IFSE annuelle à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2025
Groupe 1	CTPS Classe exceptionnelle	14 170 €
	CTPS Hors classe	14 070 €
	CTPS Classe normale	13 970 €
Groupe 2	CTPS classe exceptionnelle	13 170 €
	CTPS Hors classe	13 070 €
	CTPS Classe normale	12 970 €